



10 Place de l'Hôtel de Ville

BP 27, Montier en Der

52220 La Porte du Der

Tel : 06 31 26 38 34

Mail : contratglobalvoire.52@orange.fr

Compte rendu du Comité syndical du 10 décembre 2024

Date de réunion : 10 décembre 2024

Heure : 10h00

Lieu : Salle des fêtes de Soulaines-Dhuys

1. Contacts

Pour mémoires les coordonnées des principales personnes référentes sont :

Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Voire

M. ANDRE Quentin ; tel : 06 31 26 38 34 ; email : contratglobalvoire.52@smabv.fr

MM NINOT Gwenaëlle ; tel 06 46 74 19 48 ; techriviere.smabv@smabv.fr

Le 06 décembre à 10h00 à la salle des fêtes de Soulaines-Dhuys, les délégués se sont réunis pour le dernier Comité Syndical de l'année 2023 sous la présidence de Monsieur DALLEMAGNE Philippe.

Le Président ouvre la séance à 10h00 et remercie les membres présents et aborde l'ordre du jour.

Désignation du secrétaire de séance

Le comité syndical décide de ne pas avoir recours au bulletin secret et désigne à l'unanimité Monsieur BEUDOT Guillaume comme secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du Comité syndical du 20 Mars 2024

Le Comité délibère à l'unanimité pour approuver le compte rendu du comité syndical du 20 Mars 2024.

Budget 2025

Le Comité délibère favorablement à l'unanimité pour autoriser le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette, jusqu'à l'adoption du budget primitif 2025, étant donné que le SMABV n'étant pas encore passer en nomenclature M57.

SPL-Xdemat

Le Comité délibère favorablement à l'unanimité pour renouveler le contrat qui lie le SMABV et la SPL-Xdemat pour une durée de 5 ans à compter du 1^{er} janvier 2025.

La possibilité d'adhérer à XConvoc sera étudiée.

CT 2025-2030

L'année 2024 est la dernière année du Contrat Territorial Eau et Climat Voire qui a été signé en 2020 avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

Le Comité syndical a délibéré le 20 mars 2024 pour que le SMABV soit porteur du CTEC 2025-2030 et a validé les actions en laissant pouvoir au bureau syndical de délibéré afin de valider définitivement le CTEC suite au rapport de l'Agence de l'eau Seine-Normandie.

L'ensemble des actions définitives envisagées sont présentées aux membres du bureau syndical. Le CTEC sera composé de 4 volets :

- Restauration hydromorphologique : Montant estimé 2 126 000 €
- Diminution des pollutions diffuses des milieux aquatiques : Montant estimé 218 000 €
- Zones humides : Montant estimé 455 000 €
- Communication, sensibilisation et animation : Montant estimé 762 000 €

Le montant total du CTEC est estimé à 3 561 000 € sur 6 ans.

Le SMABV a rencontré la directrice de l'Agence de l'Eau le 15 novembre afin de faire un point sur le CTEC 2020-2024 et le Contrat de Territoire à venir. LE CTEC présente un bilan de 92% des actions réalisées. Les dernières directives pour l'établissement du Contrat de Territoire 2025-2030 seront envoyés fin novembre 2024. La signature officielle de CTEC ne pourra intervenir qu'après validation et délibération de l'Agence de l'Eau.

Projet 2024

Etudes

Etude de ruissellement à Saulcy

Suite aux inondations survenue en 2018, sur la commune, le SMABV a décidé d'engager en novembre 2022 une étude de ruissellement. Celle-ci s'est terminée en 2024 avec des propositions d'actions faites à la commune. La compétence ruissellement étant communale, le SMABV ne participera pas financièrement aux actions présentées. Toutefois, il est précisé que le Syndicat accompagnera la commune pour la mise en place de ces actions et lui apportera son soutien technique.

Etude hydromorphologique de la Droye

Ce marché a été confié à Gestion hydro pour un montant de 15 000 € H.T. Le projet durera 18 mois à compter du 18 septembre 2023.

Etude sur les vannages automatiques

L'étude a été confié au bureau d'études Cariçaie, qui a monté le projet de Chalette-sur-Voire, pour une somme de 21 000 € H.T. Le SMABV s'est rapproché du SDDEA concernant les captages d'eau potable.

Cette étude devrait finir en 2025 par la présentation de différents scénarios ainsi que le coût de chacun.

Communication

Partenariat PNRFO

Le SMABV a été sollicité par le Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient pour un projet avec l'école AgroParisTech de Nancy. L'idée est de présenter une problématique Eau et Forêt afin de pouvoir travailler dessus. Différentes fiches actions ont été présentées au SMABV ainsi qu'aux communes pour valoriser et restaurer les cours d'eau et zones humides attenantes.

Participation du SMABV au Festival Photo de Montier-en-Der

Le SMABV a participé à l'édition 2024 du festival international de la photographie de Montier-en-Der sur les 4 jours. Le stand a été tenu pendant 4 jours et 3 animations sur l'eau ont eu lieu au collège de Montier-en-Der.

Travaux 2024

Reméandrement de la Laines à Rives-Derroises (Longeville-sur-la-Laines)

La Laines a fait l'objet dans les années 60 d'important travaux de curage et de recalibrage. Trois anciens méandres sont encore visibles et connectés partiellement au cours d'eau en hiver. Deux d'entre eux se situent sur des parcelles communales et le troisième sur une parcelle privée. L'ensemble des personnes rencontrées (commune et propriétaires) sont favorables aux travaux de reméandrement, le particulier est actuellement propriétaire des terrains en rive droite et rive gauche. Le marché a été attribué à Forêts et Paysages pour un montant de 147 827,20 €.

Les travaux ont débuté le 16 septembre par les travaux forestiers. L'intégralité des travaux n'ont pu être réalisés à cause de la pluviométrie importante. L'implantation des clôtures et des deux passerelles auront lieu l'année prochaine.

Lors des travaux de terrassements, d'importants déchets ont été trouvés dans les méandres n°1 et 2. L'équivalent de 3 200 m³ de terre a été retiré et évacué en décharge agréée. De plus 235 pneus ont été retirés et font l'objet d'une tarification spécifique. Un avenant à hauteur de 175 250,50 € a été signé en ayant eu l'accord préalable de la préfecture. Ceux-ci comptent :

- L'évacuation des déchets : 67 335 €
- L'apport et le terrassement de 3200 m³ de terre : 97 604 €
- Autres (HEB, clôtures, ...) : 10 311,50 €

L'avenant a fait l'objet d'une demande d'aide à hauteur de 80% à l'agence de l'Eau.

Les déchets ont été retrouvés sur des parcelles communales.

Décision modificative n°1

Afin de procéder au paiement de l'avenant, le Président expose aux élus du SMABV, qu'il est possible d'ouvrir une ligne de compte sur le 2315 car le budget d'investissement a été voté en excédent pour 2025.

Le comité syndical avec 30 voix pour et 2 abstentions délibère favorablement à la proposition présentée.

Restauration hydromorphologique du Ceffondet à Trémilly

Après de nombreuses discussions, le Conseil départemental a eu l'accord de l'ABF (Architecte des Bâtiments de France) pour effectuer les travaux de réfection du mur de soutènement de la route départemental (travaux réalisés de concert avec notre projet de restauration hydromorphologique du Ceffondet). Une partie des travaux (tronçon 1) a eu lieu en 2023 mais s'est arrêté pour faute d'intempérie. En 2024, les travaux du tronçon 1 et 2 ont été achevés.

Restauration hydromorphologique de la Côtelle

La Côtelle est un affluent rive droite de la Laines qui coule sur la commune de Ceffonds (Sauvage-Magny) et de Rives Derroises (Louze). En 2017, une étude de ruissellement avait été réalisée par le bureau d'études Liose afin de limiter les inondations à Louze. Cependant aucuns travaux n'en ont découlé.

Les travaux ont été confiés à l'entreprise Forêts et Paysages pour un montant de 54 310 € ont débutés le 26 août 2024 pour un total de 3 semaines. Les précipitations ont repoussé l'installation de passerelles agricoles qui interviendra en 2025.

Projet 2025

Restauration de zones humides sur la rivière anglaise

En mai 2023, le SMABV a lancé une étude faune/flore zone humide sur la rivière anglaise située en contrebas du Domaine Saint-Victor situé à Soulaines-Dhuys. La conclusion de l'étude a démontré une rectification du ruisseau Saint-Victor lors de la création du château. Il en résulte aussi le fait que la cariçaie intéressante tend à se refermer.

Il est donc prévu de reméandrer le ruisseau Saint-Victor, de supprimer une partie de la saulaie et de curer le bassin amont de la rivière anglaise ainsi que les deux mares aux alentours. Un sentier agrémenté de panneaux pédagogique sera créé pour présenter la richesse du domaine. Il servira de support aux animations.

Le Comité délibère à l'unanimité pour approuver le projet de restauration de zones humides sur la rivière anglaise.

Création de zone humides sur l'étang de la Boulaye à Voillecomte

La commune de Voillecomte s'est rendue coupable de remblayer 0,3 ha de zone humide sur son territoire. Celle-ci a proposé de créer une zone humide de 17ha en lieu et place de l'étang de la Boulaye. Compte tenu de l'importance du projet le SMABV a proposé de travailler dessus en supprimant la digue de l'étang, de restaurer le cours d'eau d'alimentation et de créer une prairie sur l'étang. Une zone humide déjà présente à l'est de l'étang sera maintenue en raison de sa biodiversité très intéressante. Une platière de 2,3ha avec création d'ilots favorable à l'installation d'une avifaune particulière ainsi que deux mares seront creusées. Trois panneaux pédagogiques ainsi qu'un observatoire agrémentera le chemin présent le long de la digue. La gestion du site sera confiée au Conservatoire d'Espace Naturel ou entériné par Une Obligation Réelle Environnementale signée entre le SMABV et la commune pour une période de 50 ans.

Le Comité délibère à l'unanimité pour approuver le projet de création de zones humides sur l'étang de la Boulaye.

Compensation ADASMS

Le SMABV a été contacté par la DDT de la Haute-Marne suite à la construction de serres et d'une cuisine en zone humide sans dossier d'autorisation par l'ADASMS sur le site du château de Puellémontier. Ils sont donc obligés de compenser la perte de zones humides présente.

La compensation consiste à réactiver trois anciens méandres de l'Héronne en amont du château. Les propriétaires et exploitants ont été rencontrés par le SMABV et ne sont pas opposés au projet. Il est donc proposé aux membres du comité syndical que le SMABV occupe le rôle de maître d'œuvre en dimensionnant le projet, qu'il réalise les documents d'autorisations et s'occupe du suivi des travaux. La proposition a été estimée à 65 000 € qui a été estimée trop onéreuse par la DDT. Une autre proposition a été faite pour combler les fossés et créer des mares dans la forêt du Han appartenant au CCAS de Montier en Der. Aucune participation financière n'émanera du syndicat.

En revanche, les propriétaires étant d'accord pour le reméandrage de l'Héronne sur leurs parcelles, il est proposé que le syndicat puisse effectuer ces travaux.

Le Comité délibère à l'unanimité pour approuver le projet de reméandrage de l'Héronne à Puellémontier.

Marché d'entretien

Le Président expose aux membres du comité syndical que le marché d'entretien arrive à son terme le 09 mars 2025. Il propose donc de relancer ce marché pour une période de 4 ans.

Le Comité délibère à l'unanimité pour approuver le projet de relance du marché d'entretien.

Marché suivi qualité des eaux

Le Président expose aux membres du comité syndical que le marché de suivi de la qualité des eaux arrive à son terme le 31 décembre 2025. Il propose donc de relancer ce marché pour une période de 6 ans sur la durée du futur CT. A la demande des élus, les rapport 2021,2022 et 2023 sur la qualité de l'eau seront envoyés en pièces annexes de ce compte rendu.

Le Comité délibère à l'unanimité pour approuver le projet de relance du marché de suivi de la qualité des eaux.

Information diverse

Le Président expose aux membres que Gwenaëlle a décidé de quitter le SMABV le 13 décembre 2024. La première campagne de recrutement s'est avérée infructueuse, une deuxième a donc été relancée en novembre.

Le Président
M. DALLEMAGNE Philippe